les principaux poisons employés à cet usage. Les effets toxiques qui résultent de la production de ces plaies empoisonnées dépendent plutôt de la substance délétère qu'elles introduisent dans les tissus que de la nature de l'*arme* qui les produit. Nous renverrons donc au mot BLESSURE pour les détails relatifs aux plaies des *armes blanches*.

Par les mêmes raisons, on comprendra que le traitement de ces plaies, ainsi que de celles qui sont produites par les *armes à feu*, n'a de spécial que ce que nous en avons dit relativement aux irrigations continues, qui seront appliquées, du reste, avec le même avantage au traitement des plaies par instruments tranchants, piquants ou contondants, surtout si ces plaies siégent à la main ou au pied, ce qui expose les malades à l'accident connu sous le nom de *tétanos*. L'installation défavorable des ambulances et des hôpitaux provisoires qui doivent recevoir les blessés après un combat est, toutefois, une cause spéciale d'accidents sérieux qui peuvent entraver la guérison. Aussi n'a-t-on pas lieu de s'étonner, dans ces conditions désavantageuses, de voir les plaies occasionnées par les *armes de guerre* dégénérer en ulcères indolents qui se refusent à guérir, ou revêtir les caractères de l'infection nosocomiale, et se compliquer de pourriture d'hôpital, de gangrène, d'érysipèle, etc. C'est pour répondre à ces indications nouvelles que les chirurgiens, depuis les temps les plus reculés, ont imaginé différentes préparations topiques destinées à hâter la guérison. Une des plus anciennement connues était certainement un onguent ferrugineux fort analogue à l'emplâtre ou onguent Canet, et avait donné lieu à cette formule mythologique : « La lance d'Achille guérit la plaie qu'elle a causée. » Ces topiques cicatrisants, siccatifs, se sont depuis multipliés à l'infini, et ont été empruntés à différentes classes de médicaments : 1° des caustiques légers, tels que nitrate acide de mercure, nitrate d'argent, iode, iodure de zinc, sulfate de cuivre, alun, onguent de Bec, onguent du Duc, onguent de Ricour, eau de Beaufort; 2° des toniques astringents : pierre calaminaire, sous-carbonate et oxyde de fer, quinquina, kino, tannin, tannate de plomb, glycérine, alcool, vin aromatique, teinture de Cheston, le guaco, l'ail, l'eau froide, la ventilation, l'exposition à l'air, les douches d'acide carbonique; 3° des désinfectants et des absorbants : craie, poudre d'écaille d'huîtres, camphre, chlore, hypochlorite de soude, eau iodée; 4° enfin, dans ces derniers temps, on s'est beaucoup occupé de préparations antiseptiques qui, surtout unies aux poudres absorbantes, paraissent douées d'une action spécifique très-remarquable, tels sont la créosote, le coaltar, la poudre coaltée de Corne et Démeaux, le coaltar saponiné et plâtré, etc. Nous reviendrons sur ces détails en parlant des blessures et des plaies.

— Géol. et anthrop. *Armes fossiles*. On donne le nom d'*armes fossiles* à des *armes* ou débris d'*armes* provenant de la fabrication des hommes antédiluviens. A proprement parler, la plus grande partie de ces débris sont en silex taillé, et ne peuvent revêtir les véritables caractères de la fossilisation, mais le nom de *fossile* leur convient en raison de leur contemporanéité avec l'homme de la période qui précéda le déluge. C'est par l'inspection attentive de ces débris de l'industrie primitive que les géologues, dans ces dernières années, furent amenés dans la voie qui devait les conduire à la découverte, désormais acceptée, de l'homme fossile, dont nous avons parlé au mot *anthropolithe;* nous ne ferons que compléter ici les notions que nous avons données dans ce premier article.

C'est en 1823 que le géologue anglais Buckland, dans ses *Reliquiæ diluvianæ*, signala les premières découvertes de silex taillé, et nota l'existence de stries, coupures ou entailles pratiquées sur des os de ruminants antédiluviens. En 1838, M. Schmerling découvrit de nouveaux silex taillés en pointes de flèches, dans les cavernes d'Engis et d'Enghihoul. En 1835, M. Joly trouvait un crâne d'ours portant la trace d'une blessure de flèche, dans la caverne de Nobrignas (Isère). Pendant ce temps, le savant géologue d'Abbeville, M. Boucher de Perthes, poursuivait ses investigations, et créait un immense musée composé de ces débris de la première industrie humaine; mais il éprouvait toutes sortes de difficultés à faire accepter par le monde savant l'origine qu'il donnait à ces objets. Beaucoup n'y voulaient voir que des jeux de la nature, ou les marques d'une supercherie dont M. Boucher de Perthes devait être le premier la victime, par cela même qu'il récompensait à prix d'argent les trouvailles de cette espèce. Dès l'année 1838, l'infatigable chercheur soumettait à l'examen des naturalistes de Paris les plus compétents ses silex taillés; mais il eut beaucoup de peine à en réunir une vingtaine d'échantillons bien manifestement travaillés de main d'homme et à l'abri de toute objection. En 1842, M. Godwin Austen trouva divers objets travaillés dans le Kent-Hole, appartenant à la couche quaternaire du diluvium; enfin, Abbeville, Menchecourt, Saint-Gilles et Moulin-Quignon, en Picardie, fournirent une si notable quantité de ces débris, que, pour plusieurs géologues, les doutes étaient levés. Des restes de l'industrie primitive proviennent encore de la caverne de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), où, dès 1848, M. Boucherpon signala des silex taillés, des pointes de flèches barbelées, etc., mêlés à des ossements de carnassiers, d'oiseaux et de ruminants fragmentés. M. de Lastic y trouvait un os d'oiseau portant une tête de renne sculptée en creux. Ces mêmes cavernes de Bruniquel, celles de Bouchiéta, de Lombrives, de Lherm, de Maz-d'Azil (Ariége), explorées par MM. Garrigou, Rames et Filhol (1862), le vallon de l'Infernat (Haute-Garonne, 1853), les couches inférieures de la caverne de Baumann, dans le Harz, et d'après M. l'abbé Bourgeois, les sables diluviens de Pontlevoy (Loir-et-Cher), donnèrent encore un certain nombre de silex taillés; enfin, en 1860, M. Lartet découvrait l'immense ossuaire d'Aurignac, où les silex taillés, les objets d'art, sont mêlés aux squelettes humains. C'est en ces circonstances que la découverte d'une mâchoire humaine, à Moulin-Quignon, vint appeler définitivement l'attention des savants sur cette question si longtemps controversée, et établit enfin la véritable origine des ossements découverts et des silex taillés qui les accompagnent.

Les silex fossiles sont taillés en forme de larmes ou de fers de lance, offrant une pointe mousse, et il est probable qu'ils étaient emmanchés transversalement comme nos pioches. D'autres pierres taillées, dont la forme rappelle encore mieux celle de la hache, s'ajustaient à angle droit. D'autres, de forme ovale, à tranchant circulaire, pouvaient imiter la tille des charpentiers. Il y avait des lames à dos mousse, à coupant taillé en biseau, qui pouvaient se passer de manche; quelques petites pierres taillées paraissent avoir été destinées à servir de projectiles, et étaient sans doute lancées à l'aide d'une branche formant ressort, d'après le système des catapultes. Le muséum du Jardin des Plantes offre aujourd'hui d'assez nombreux exemples de ces pierres fossiles.

Depuis la découverte du géologue d'Abbeville, et quoique la question n'offre plus un intérêt aussi immédiat, les fouilles ont cependant continué. Aux environs de Sarlat, dans les grottes d'Eyzils (commune de Tayac, Dordogne), pendant les derniers mois de 1863, les fouilles amenèrent la découverte d'un très-grand nombre d'éclats de silex taillés, d'instruments en os et en bois de renne, enfin de sculptures sur pierre. Langeric haute et Langeric basse, comme le grand Pressigny, étaient évidemment le siége de véritables manufactures d'*armes* en silex; on y trouve des aiguilles en bois de rennes, avec pointe à une extrémité, et chas percé à l'autre; un instrument formé d'une phalange de ruminant perforée et servant de sifflet; enfin, un poignard en bois de renne, dont la poignée, sculptée, représente un animal. Dans ces derniers temps enfin (1864), une note communiquée à l'Académie des sciences par M. Bourdran nous apprend qu'à Maintenon (Eure-et-Loir) un kilomètre carré de surface se trouve recouvert de débris de silex taillés : ce sont des têtes de lances, de javelots, de flèches, des débris de haches, de couteaux, de casse-têtes, etc. Un autre gisement fort abondant est encore signalé dans cette note, c'est le gravier même qui sert à Paris pour sabler les jardins. Il suffit d'examiner ce sable avec soin pour y découvrir une infinité de têtes de flèches et autres armes de très-petites dimensions, de trois à quatre centimètres de longueur au maximum.

— Hist. nat. « Deux conditions, dit J. Reynaud, sont imposées à tous les êtres vivants qui existent sur la terre : considérés en eux-mêmes, ils sont soumis à la mort; considérés dans l'ensemble de leurs relations réciproques, ils ne constituent point une république où chacun puisse vivre sans détriment d'autrui. Il résulte de là, premièrement, que plusieurs individus sont souvent animés en même temps du désir de s'approprier le même objet, et que cette concurrence donne lieu à une dispute de vive force; secondement, que la nature, tout en attachant les individus au soin de leur conservation, a cependant rendu leurs dépouilles profitables à d'autres, qu'elle a ainsi ses ministres de mort. De là des offenses continuelles... Le monde physique, pour entretenir ces combats conformes à sa réalité, sinon à notre idéal, a dû fournir aux individus, selon leur rôle particulier, des moyens propres, soit à causer du dommage aux autres, soit à se protéger eux-mêmes, c'est-à-dire des *armes offensives et défensives*. » Cette impossibilité de *vivre sans détriment d'autrui*, que J. Reynaud constate sans en rechercher la cause, doit être rapportée, comme le montre très-bien M. Darwin, à la loi même de la reproduction des êtres organisés, c'est-à-dire à la progression géométrique selon laquelle tous ces êtres tendent à se multiplier. En vertu de cette progression, la terre serait bientôt couverte par la postérité d'un seul couple, si des causes de destruction n'intervenaient pas. Comme il *naît* un nombre d'individus supérieur à celui qui *peut vivre*, l'état de guerre est naturel, fatal, soit entre les individus de la même espèce, soit entre les individus d'espèces distinctes. *Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de place pour tous;* c'est la loi de Malthus appliquée au règne organique tout entier; les plus faibles, les moins bien armés, sont condamnés à disparaître.

— *Armes des végétaux*. Les *armes* des végétaux sont très-simples; ce sont des épines, des aiguillons, des poils. Les épines proviennent d'organes dégénérés, avortés, de rameaux (ajonc, prunier épineux), de pétioles de feuilles (astragale), de nervures de feuilles (épine-vinette), de stipules (acacia), de pédoncules (alyssum spinosum). Les aiguillons sont des appendices de l'écorce disséminés sans ordre sur la tige et les branches; ils sont formés d'un tissu cellulaire analogue à celui de l'enveloppe subéreuse dont ils proviennent. Les poils ne sont pas autre chose que des cellules épidermiques présentant une forme et une disposition particulières. Les aiguillons et les épines arrêtent les gros animaux au passage, et les obligent à s'écarter. Les poils rudes et les soies éloignent les animaux à peau nue, et la langue des animaux brouteurs. Les poils glanduleux de certaines plantes constituent des *armes* par le venin qu'elles sécrètent : tels sont les poils de l'ortie. Lorsqu'un de ces poils vient à piquer la peau, il laisse, en se cassant, sa pointe dans la petite plaie qu'il a faite. De là une double cause d'irritation : la présence d'un corps étranger, et l'action d'un liquide brûlant qui se trouve instillé dans la piqûre. Girardin pense qu'on devrait aussi mettre au nombre des *armes* des végétaux ces enveloppes dures, solides et ligneuses, qui recèlent entre leurs parois, comme dans un fort inexpugnable, l'amande de certaines espèces de fruits.

Un grand nombre de plantes se dépouillent de leurs *armes* par la culture; elles consacrent à nourrir leurs fruits une substance qu'elles employaient auparavant pour se défendre : tels sont nos pommiers, nos pruniers, nos poiriers, nos néfliers, etc. L'inverse se produit également. Des plantes qui, sur leur sol natal, sont sans défense, s'arment d'épines sur un sol moins favorable : « Un climat doux, a dit Linné, donne aux plantes sa douceur, comme un climat rude leur communique sa rudesse » (*clima mitius facit plantas mitiores, uti durius easdem duriores reddit*).

— *Armes des animaux*. Disons un mot d'abord des *armes* purement défensives. Ce sont, en général, des tissus résistants enveloppant le corps, soit totalement, soit en partie. Les mollusques testacés ont leurs coquilles, les polypes et les échinodermes leurs revêtements solides, les crustacés et les insectes leurs dermes cornés ou calcaires, les tortues et les tatous leurs carapaces, les pangolins, les serpents et les sauriens leurs écailles, les oiseaux leurs plumes, quelques pachydermes l'épaisseur tutélaire de leur peau. Divers animaux se fabriquent eux-mêmes des cuirasses en agglutinant autour de leur corps une matière compacte : tels sont les annélides tubicoles. Quelques autres s'emparent d'une cuirasse toute faite et s'y établissent : tels sont ces petits crustacés, si connus sur nos côtes sous le nom de *bernard l'ermite*, toujours logés dans quelque test étranger qu'ils traînent avec eux.

Les *armes* offensives données par la nature aux animaux sont bien plus nombreuses et plus variées que leurs *armes* défensives. A les décrire complètement, on ferait tout un traité d'histoire naturelle. Telles *armes*, telles mœurs; telles mœurs, tel régime; tel régime, telle organisation.

Les annélides nous présentent d'abord leurs soies fixes et roides, qui semblent disposées des deux côtés de l'animal pour le protéger contre ses ennemis. « Il n'est peut-être pas d'*arme* blanche, dit M. de Quatrefages, dont on n'eût pu trouver ici le modèle. Voilà des lames recourbées dont la pointe présente un double tranchant prolongé, tantôt sur le bord concave, comme dans le yatagan des Arabes, tantôt sur le côté convexe, comme dans le cimeterre oriental. En voici qui rappellent la latte de nos cuirassiers, le sabre-poignard des artilleurs, ou le sabre-baïonnette des chasseurs de Vincennes. Et puis ce sont des harpons, des hameçons, des lames tranchantes de toute forme, légèrement soudées à l'extrémité d'une tige aiguë. Ces pièces mobiles sont destinées à rester dans le corps de l'ennemi, tandis que le manche qui les supportait deviendra une longue pique tout aussi acérée qu'auparavant. Voici encore des poignards droits ou ondulés, des crocs tranchants, des flèches barbelées à rebours pour mieux déchirer la plaie, et qu'une gaîne protectrice entoure soigneusement, de peur que leurs fines dentelures ne viennent à s'émousser par le frottement, ou à se briser dans quelque choc imprévu. »

Si des annélides nous passons aux arachnides et aux insectes, nous voyons que ces animaux ont leurs pattes, leur mâchoire, leurs aiguillons et leur réservoir empoisonnés. Les scorpions et les araignées sont munis de glandes à venin. La glande des premiers est logée dans le renflement globuleux des derniers anneaux du corps qui se termine par un aiguillon délié; celle des secondes est placée près de la bouche; le venin qui en sort engourdit immédiatement les animaux qu'il atteint. Un engin d'attaque complet, c'est la toile que construit l'araignée; elle choisit l'endroit où elle veut tendre son filet, en fixe le premier fil en un point, l'allonge en s'y laissant suspendre, et, quand il est assez long, fixe l'autre bout, ce qui lui fait déjà un cordage; elle continue son travail et fabrique une sorte de treillage dont la forme varie. Cela fait, elle va se placer au coin le plus sombre de son ambuscade, et elle attend que quelque insecte vienne s'empêtrer dans ses rets; aussitôt elle sort, l'empoisonne d'un coup de mandibule et le dévore. Les abeilles et les guêpes ont aussi du venin qu'elles instillent à l'aide de leur aiguillon situé à la partie postérieure du corps. Chez les abeilles, les ouvrières et les reines seules ont un aiguillon; aussi les mâles sont-ils massacrés, n'ayant pas de quoi se défendre.

Les poissons ont leurs mâchoires puissantes armées de dents terribles. Voici l'*arme* de l'espadon, formée par le prolongement des pièces du palais qui s'avancent hors de la bouche comme une longue épée; voici la scie au museau allongé et dentelé des deux côtés. Un poisson qui habite le Gange et qu'on nomme l'archer se nourrit d'insectes; mais ne pouvant les poursuivre dans le monde aérien où ils se trouvent, il lance des gouttes d'eau sur ceux qu'il voit reposés sur les herbes aquatiques, afin de les faire tomber et de s'en repaître. De tous les moyens d'attaque et de défense que présentent les poissons, les plus remarquables sont sans contredit les appareils électriques des torpilles, des gymnotes et des silures. Ces appareils sont situés vers les nageoires pectorales dans la torpille, près de la queue chez le gymnote et le silure.

Enfin, nous rappellerons, en terminant, les *armes* bien connues des espèces supérieures : les crochets terribles implantés dans les maxillaires des crotales, des vipères et des autres reptiles venimeux, crochets dont la piqûre n'est qu'une préparation à l'injection qui la suit, et qui ne percent la peau qu'afin de conduire plus sûrement dans les veines de la victime le principe de son supplice; la défense redoutable, ordinairement unique, du narval, striée en spire, pointue comme une alène, longue souvent de deux ou trois mètres; les cornes des rhinocéros, des bœufs, des antilopes, des cerfs, des élans, des daims, des chevreuils, etc; les becs et les serres des oiseaux de proie.; les ongles rétractiles des félins; les terribles mâchoires de tous les animaux carnassiers.

— **Allus. mythol. Se disputer les armes d'Achille.** V. DISPUTER.

— **Allus. mythol. Patrocle couvert des armes d'Achille**, Allusion à un passage de l'*Iliade*, où Patrocle, revêtu des armes d'Achille, son ami, combat les Troyens et succombe sous les coups d'Hector. V. PATROCLE.

— **Prov. littér. Que les armes cèdent à la toge**, mot de Cicéron. V. CEDANT ARMA TOGÆ.

Armes de Richelieu (LES PREMIÈRES), comédie-vaudeville en deux actes, par Bayard et Dumanoir, représentée pour la première fois sur le théâtre du Palais-Royal, le 3 décembre 1839. Il ne s'agit point ici, comme le titre semble l'annoncer, des premiers faits d'armes de Richelieu (alors duc de Fronsac) pendant la fameuse campagne de 1712, où il combattit en qualité de simple mousquetaire, mais bien des premiers pas dans la lice galante de cet homme à bonnes fortunes historiques, dont les amours, dit un écrivain judicieux, furent successivement un brillant libertinage, d'habiles comédies, de joyeuses mystifications, d'amères moqueries, des tragédies sombres, des violences odieuses, des débauches impures, des crimes!

« Quand M. Bayard, dit J. Janin, eut découvert que M. le duc de Richelieu avait eu quinze ans une petite fois en sa vie, M. Bayard eut bien vite disposé sa comédie. » En effet, le jeune Richelieu compte quinze ans à peine au moment où les auteurs nous le montrent introduit à la cour, où il offre ses hommages à cette jeune, charmante et touchante duchesse de Bourgogne; et bientôt on le marie à Mlle Diane de Noailles, fille d'honneur de la duchesse. Mais on le marie à une condition. c'est que notre jeune homme ne sera pour tout de bon le mari de sa femme que dans cinq ans. « Mais à quoi bon nous marier? s'écrie le duc. » Et il a parfaitement raison. A peine marié, Mme la duchesse lui envoie des dragées, tout comme à un jouvenceau, et sa propre femme le traite en petit garçon et l'appelle enfant. Bien plus, M. de Matignon fait la cour à la nouvelle duchesse de Richelieu, qui ne le voit pas d'un trop mauvais œil. Il y aurait de quoi désespérer un mari qui aurait plus de quinze ans. Que fait notre héros? Il veut prouver à qui de droit qu'il n'est pas un enfant, et il fait mille folies. Il entre la nuit chez toutes les femmes de la duchesse de Bourgogne; il écrit une déclaration d'amour à Mlle de Nocé, une déclaration d'amour à la veuve Patin; il reçoit chez lui toutes les dames et sa femme elle-même; il donne des baisers et des coups d'épée à tort et à travers; ce n'est plus un enfant, c'est un diable! Il fait tant et si bien qu'on obtient contre lui une lettre de cachet. Qu'il choisisse : ou d'habiter avec Rémi, son intendant, le château qu'il possède en Normandie, ou d'occuper une chambre au donjon de Vincennes. Rebelle, la Bastille s'ouvre pour lui... Non pas; car il reçoit du duc de Bourgogne un brevet de colonel. La dauphine ne l'a point oublié.... Une nuit à Diane..., et Richelieu rejoint l'armée, dans cette campagne célèbre où Villars sauva la France à Denain.

L'action est alerte, habile, gaie; les détails sont parfois un peu osés, mais l'art de dire avec esprit, avec goût, dissimule, embellit, rend communicatif et attrayant cet humour qui ne serait, autrement, que graveleux. Hâtons-nous de dire que le rôle de Richelieu était tenu par Mlle Déjazet, « ce Plutarque de l'enfance, » comme l'a appelée J. Janin, cette effrontée soubrette de l'anecdote historique, dont la verve délicieuse sait si bien faire valoir le moindre mot d'esprit ou seulement une intention comique de l'auteur.

ARMÉ, ÉE (ar-mé) part. pass. du v. Armer. Pourvu d'une arme, ou d'un objet pouvant en tenir lieu : *Soldat* ARMÉ *à la légère. Cavaliers pesamment* ARMÉS. *Troupe bien* ARMÉE, *mal* ARMÉE. *Etre* ARMÉ *d'un sabre, d'un fusil, d'une paire de pistolets. Etre* ARMÉ *d'un couteau, d'un bâton, d'une pierre. Entre un homme* ARMÉ *et un homme qui ne l'est pas, la disproportion est immense.* (Machiavel.) *Nous découvrîmes de loin une troupe nombreuse d'habitants des montagnes Bleues, qui descendaient dans la plaine,* ARMÉS *de casse-tête.* (Volt.) *Tous les sauvages ont été trouvés* ARMÉS *de l'arc.* (E. Blaze.) *Des paysans* ARMÉS *de fourches renversèrent les cinq cavaliers et les firent prisonniers.* (Arago.) *Les Gaulois étaient réduits à une véritable servitude par les deux castes dominantes, les druides et la noblesse* ARMÉE. (Ampère.)

Comme un géant, *armé* d'un glaive inévitable,
Le Temps avec la Mort, d'un vol infatigable,
Renouvelle en fuyant ce mobile univers.
LAMARTINE.

— Fig., et par allus. à Minerve, qui, selon la Fable, sortit tout armée du front de Jupiter :

C'est un projet d'intrigue adroitement formé,
Qui, de mon front, sur l'heure, est sorti tout *armé*.
L. BOUILHET.

V. MINERVE.

— *Armé de pied en cap, armé de toutes pièces*. Se disait d'un chevalier qui était revêtu de son armure, qui avait toutes ses armes, et se dit aujourd'hui, par anal., d'un soldat qui porte sur lui toutes ses armes. ‖ Fig. Etre prêt à répondre à tous les arguments, à se défendre sur tous les points : *Me voilà* ARMÉ DE PIED EN CAP *contre tous ceux qui ne voudraient pas être de mon avis.* (Arm. Barthet.) *L'esprit se porte,* ARMÉ DE TOUTES PIÈCES, *à chaque chose qu'il entreprend.* (Ch. de Rémus.)

— Muni de moyens naturels d'attaque et de défense, en parlant des animaux : *Le tigre est* ARMÉ *de griffes terribles. Les mâchoires du requin sont* ARMÉES *de six rangs de dents de bas en haut.* (B. de St-P.) *Le mouflon est grand, léger,* ARMÉ *de cornes défensives.* (Flourens.)

Son front large est *armé* de cornes menaçantes.
RACINE.

‖ Se dit par anal. des végétaux : *Un arbrisseau* ARMÉ *d'épines. Le nabka est* ARMÉ *de piquants, et sa feuille est d'un vert foncé, comme celle du lierre.* (Chateaub.) ‖ Se dit aussi des choses auxquelles on adapte des armes, que l'on garnit de ce qui peut servir d'arme : *Chars* ARMÉS *de faux. Remparts* ARMÉS *de canons. Sa massue est* ARMÉE *de pointes de fer.* (Fén.) *Déjà l'on remarquait les chariots* ARMÉS *de faux tranchantes.* (Fén.)

— *Etre armé jusqu'aux dents*, Etre armé beaucoup plus qu'on n'a coutume de l'être, porter sur soi plusieurs armes d'espèce différente.

— Qui est en état de guerre, en parlant d'un Etat souverain : *Puissance* ARMÉE. *Toute l'Europe était* ARMÉE *pour arrêter ses conquêtes, et il arrêta toute l'Europe.* (Fléch.)

— Par ext. et fam., Muni, garni de quelque chose que ce soit : *Un joueur* ARMÉ *de quatre cent mille francs environ est toujours dans une position d'où il domine la vie.* (Balz.) *Il arrive qu'un ménétrier,* ARMÉ *de son rebec, fait partie de la bande.* (Saintine.) *On ne conduit pas une broche* ARMÉE *d'un rosbif de vingt livres comme celle qui présente au feu trois grives et douze ortolans.* (De Cussy.)

— Dans le sens moral, Qui tire sa force, son avantage de : *Le pouvoir est* ARMÉ *de lois sévères. Il craint des ennemis* ARMÉS *de l'autorité souveraine.* (Volt.)

Jamais docteur *armé* d'un argument frivole
Ne s'enroua chez eux sur les bancs de l'école.
BOILEAU.

Je ne suis point du tout pour ces prudes sauvages,
Dont l'honneur est *armé* de griffes et de dents.
MOLIÈRE.

Anaxagore, *armé* d'un rire sardonique,
Semblait, du philosophe enviant l'heureux sort,
Rire de la fortune et défier la mort.
LAMARTINE.

— *A main armée*, De vive force, par la force des armes : *Vol* À MAIN ARMÉE. *La diligence a été attaquée* À MAIN ARMÉE *entre Bordeaux et Bayonne.* ‖ *Force armée*, S'entend collectiv. de tous les corps de troupes destinés à maintenir la tranquillité intérieure, à faire respecter la loi. ‖ *Tentative armée*, Agression tentée les armes à la main : *Il faut défendre la société contre de dangereux sectaires; il faut la défendre par la force contre les* TENTATIVES ARMÉES *de leurs disciples, par la raison contre leurs sophismes.* (Thiers.)

— Mar. Equipé, muni de tout ce qu'il faut pour prendre la mer et remplir sa destination, en parlant d'un vaisseau : *Bâtiment* ARMÉ *en guerre,* ARMÉ *en course. Frégate bien* ARMÉE, *mal* ARMÉE. *Un vaisseau de guerre* ARMÉ *est le miracle de l'industrie humaine.* (Volt.) *Louis XIII alors avait un amiral et point de flotte; à peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être* ARMÉS. (Volt.)

— Ichth. Qui est couvert d'une épaisse cuirasse ou hérissé d'épines, en parlant des poissons.

— Bot. Qui est pourvu d'épines, d'aiguillons, etc., en parlant des végétaux.

— Phys. *Aimant armé*, Aimant garni d'une pièce de métal qui en augmente la force.

— Constr. *Poutre armée, solive armée*, Soutenue, renforcée par des cercles de fer.

— Blas. Se dit du lion, du léopard, de l'aigle, du griffon, etc., quand les griffes sont d'un autre émail que le corps : *Famille de Beauvau :* d'argent à quatre lionceaux de gueules, *armés*, lampassés et couronnés d'or. ‖ Se dit de l'homme et des parties du corps de l'homme, quand quelques pièces d'armure les protégent : *Famille Le Franc de Pompignan :* d'azur, à l'homme *armé*, monté sur un cheval, tenant de la main droite un badeloire, prêt à frapper, le tout d'argent.

— **Antonymes**. Désarmé, inerme (bot.).

ARMECH s. m. (ar-mèk). Mar. Se dit des ancres, des câbles, etc., propres à amarrer un bâtiment dans un port, une rade.

ARMÉE s. f. (ar-mé — rad. *arme*). Ensemble de toutes les troupes régulières d'un Etat : *Les* ARMÉES *de Prusse, d'Autriche, de Russie, etc. Mettre l'*ARMÉE *sur le pied de paix, sur le pied de guerre. La France peut mettre sur pied une* ARMÉE *de huit cent mille hommes. Il a passé vingt ans de sa vie à l'*ARMÉE. *Il a réalisé une immense fortune dans la fourniture des* ARMÉES. *Sacrifiez au dieu de la paix les lauriers que vous avez cueillis dans les* ARMÉES. (Fléch.) *La France n'avait jamais mis sur pied des* ARMÉES *si formidables.* (Mass.) *Dans l'*ARMÉE, *la discipline pèse comme un bouclier, non comme un joug.* (Rivar.) *Sois persuadé qu'il y a pour le moins, à l'*ARMÉE, *autant de poltrons que de braves.* (Campistr.) *Il est possible qu'avec la force on organise des* ARMÉES; *mais c'est le droit qui organise les Etats.* (Franklin.) *L'*ARMÉE *doit se tenir à part des affaires publiques dans tout ce qui concerne leur direction habituelle.* (Mme de Staël.) *Ces vingt-sept millions de campagnards sont la pépinière de nos* ARMÉES. (Cormen.) *L'ordre et l'honneur sont les deux nécessités de l'*ARMÉE. (Lamart.) *Les opinions, loin d'être la force, sont le dissolvant des* ARMÉES. (Lamart.) *L'*ARMÉE *est une nation dans la nation, c'est un vice de notre temps.* (A. de Vigny.) *Toute* ARMÉE *est une sottise, quand la liberté existe.* (Colins.) *Ayons une* ARMÉE *qui soit réellement une* ARMÉE, *dont le chiffre soit sincère.* (E. de Gir.)

— Dans un sens plus restreint, Réunion plus ou moins nombreuse de troupes de toutes armes sous les ordres d'un général en chef : ARMÉE *de cinquante, de quatre-vingt, de cent mille hommes.* ARMÉE *nombreuse, invincible.* ARMÉE *victorieuse, triomphante.* ARMÉE *en déroute. Rassembler une* ARMÉE. *Commander une* ARMÉE. *Faire la revue d'une* ARMÉE. *Ranger une* ARMÉE *en bataille. Les deux* ARMÉES *étaient en présence.* (Acad.) *Il se retira dans sa tente, d'où il découvrit à plein l'*ARMÉE. (Vaugelas.) *Sa femme Zénobie marchait avec lui à la tête des* ARMÉES. (Boss.) *Les* ARMÉES *étaient en vue, et prêtes à donner.* (Boss.) *Tallard mourait de jalousie contre ceux qui lui étaient préférés dans le commandement des* ARMÉES. (St-Sim.) *Qu'est-ce qu'une* ARMÉE? *C'est un corps animé d'une infinité de passions différentes, qu'un homme habile fait mouvoir pour la défense de la patrie.* (Fléch.) *C'est le destin de la France de gagner des batailles et de perdre des* ARMÉES. (Volt.) *Quoique éloignée de sa présence, son* ARMÉE *était encore animée de son esprit.* (Volt.) *Dans les révolutions, un nom fait plus qu'une* ARMÉE. (Chateaub.) *Les grandes* ARMÉES *laissent toujours après elles quelques traîneurs; la nôtre perdit ainsi deux ou trois cents soldats, qui restèrent éparpillés en Egypte.* (Chateaub.)

Son *armée* à grands cris applaudit son courage.
DELILLE.

J'irai, n'en doutez pas, le montrer à l'*armée*.
RACINE.

L'*armée* aux larges flancs dans les champs se déploie.
***

J'entends de toute part menacer ma patrie,
Je vois marcher contre elle une *armée* en furie.
RACINE.

Et ce héros, de près suivant sa renommée,
Hier avec la nuit arriva dans l'*armée*.
RACINE.

J'appelai de l'exil, je tirai de l'*armée*
Et ce même Sénèque et ce même Burrhus,
Qui depuis. . . . .
RACINE.

L'*armée* en ce moment, volumineux serpent,
Autour d'Alexandrie a resserré ses nœuds.
BARTHÉLEMY.

Réveille-toi, France opprimée;
On te croit morte, et tu dormais :
Un jour voit périr une *armée*,
Mais un peuple ne meurt jamais.
C. DELAVIGNE.

‖ Cette armée est quelquefois désignée par le nom de son général ou du pays où elle doit opérer : *L'*ARMÉE *de Turenne. L'*ARMÉE *de Condé. L'*ARMÉE *du Nord. L'*ARMÉE *du Rhin. L'*ARMÉE *d'Italie. L'*ARMÉE *de Sambre et Meuse. L'*ARMÉE *de Paris.*

— Poétiquem. *Le Dieu des armées*. Se dit en parlant de Dieu, en tant qu'il préside au sort des combats :

Béni soit le *Dieu des armées*.
J.-B. ROUSSEAU.

Sion, le jour approche où le *Dieu des armées*
Va de son bras puissant faire éclater l'appui.
RACINE.

Adorez et frappez; vos mains seront armées
Par l'ange de la Mort et le *Dieu des armées*.
VOLTAIRE.

— Par ext., Foule, multitude : *Toute l'*ARMÉE *des fonctionnaires s'y était donné rendez-vous. Nous arrivâmes paisiblement le mercredi, sans songer qu'on eût mis la veille une* ARMÉE *en campagne pour nous recevoir.* (Mme de Staël.) *Des fruits, du laitage, quelques pièces de four, voilà de quoi mener une* ARMÉE *d'enfants au bout du monde.* (J.-J. Rouss.) *La presse, multipliée à l'infini, ne suffisait pas à répandre les idées ferventes d'une* ARMÉE *de jeunes écrivains.* (Lamart.) ‖ Se dit même en parlant des choses : *Sur le versant des collines se succédait une* ARMÉE *de pins, qui font bien augurer du reboisement de cette région.* (Ad. Meyer.)

D'étoiles devant toi quelle *armée* innombrable
Se dissipe et s'enfuit! L. RACINE.

— Fig. Appui, soutien : *Le peuple est l'*ARMÉE *des idées nouvelles, les riches sont l'*ARMÉE *du gouvernement.* (Lamart.) *L'homme qui a la foi a toujours une* ARMÉE *derrière lui.* (Ballanche.)

— *Corps d'armée*. Nom donné à plusieurs divisions d'une armée réunie en une masse isolée, et obéissant à un général qui, lui-même, reçoit ses ordres du général en chef. ‖ *Tête de l'armée*, Troupes qui sont placées au premier rang. ‖ *Centre de l'armée*, Troupes qui sont au milieu de l'armée et en forment le gros. ‖ *Queue de l'armée*, Troupes qui sont placées au dernier rang. ‖ *Ailes de l'armée*, Chacun des deux côtés d'une armée en marche ou rangée en bataille. ‖ *Aile droite de l'armée*, Celle qui, placée à la droite du centre, fait face à l'ennemi. ‖ *Aile gauche*, Celle qui se trouve à l'extrémité opposée.

— Le mot *armée* est souvent accompagné d'une épithète ou d'un complément, qui en indique la destination, la formation, etc. :

Armée de terre, Réunion de troupes destinées à combattre sur terre. ‖ *Armée de mer* ou *Armée navale*, Réunion plus ou moins considérable de navires de guerre destinés à agir contre les navires ennemis. ‖ *Armée assiégeante* ou *de siége*, Qui a pour mission de s'emparer d'une place ou de la forcer à se rendre. ‖ *Armée d'observation*, Celle qui a pour objet de protéger ou de paralyser les opérations d'une autre armée. ‖ *Armée d'opération*, Celle qui, dans une campagne, est spécialement chargée du siége des places, ou qui doit agir sur un point déterminé. ‖ *Armée de secours*, Celle qui est chargée de faire lever le siége d'une place ou de la ravitailler. ‖ *Armée de réserve*, Celle qui est établie en seconde ligne pour en appuyer une autre. ‖ *Armée auxiliaire*, Celle dont le secours n'est qu'éventuel ou n'a lieu qu'à prix d'argent. ‖ *Armée permanente* ou *régulière*, Celle qui est formée de corps réunis à demeure, par opposition à l'*armée irrégulière* ou *temporaire* qui, formée pour un but déterminé, est dissoute aussitôt que ce but a été atteint. ‖ *Armée active*, Qui doit être mobilisée au premier ordre. ‖ *Armée sédentaire*, Qui se compose de forces destinées à garder le territoire. ‖ *Armée agissante*, Celle qui se compose de troupes opérant contre les ennemis de l'intérieur ou de l'extérieur. ‖ *Armée d'invasion* ou *d'envahissement*, Celle qui est destinée à porter la guerre sur le territoire ennemi. ‖ *Armée coalisée* ou *combinée* ou *alliée*, Celle qui se compose de troupes appartenant à plusieurs Etats, pour concourir au même but, et qui, le plus souvent, obéit à un seul chef. ‖ *Armée confédérée*. Nom particulier donné à l'armée de la Confédération helvétique. C'est aussi le nom que l'on donne actuellement (1865) à l'armée des Etats du Sud, aux Etats-Unis. ‖ *Armée fédérale*, Celle qui est entretenue par la Confédération germanique. C'est aussi le nom que l'on donne actuellement, aux Etats-Unis, à l'armée des Etats du Nord, par opposition à l'armée *confédérée* des Etats du Sud. ‖ *Armée neutre*, Celle qui ne prend aucun rôle offensif dans une guerre. ‖ *Armée expéditionnaire*, Celle qui est chargée d'une expédition, qui est en campagne pour une opération déterminée. ‖ *Armée de ligne*, Celle qui se compose de troupes destinées à combattre *en ligne;* nom donné au gros de l'armée, par opposition aux corps d'élite, aux troupes irrégulières et aux gardes nationales.

— Hist. *Armée infernale*, Corps d'armée qui, pendant la Révolution française, était employé aux expéditions les plus hasardeuses. ‖ *Armée consulaire*, Armée qui, chez les Romains, était composée de deux légions de troupes alliées et de cavalerie, le tout représentant un effectif de dix-huit mille six cents hommes. ‖ *Armée de la foi*. Sous la Restauration, Nom donné ironiquement aux forces carlistes qui opéraient dans la Catalogne. ‖ *La grande armée*, L'armée que Napoléon Ier commandait lui-même, de 1804 à 1814. Mais ce nom est donné particulièrement à l'armée formidable qui fit l'expédition de Russie, en 1812.

— Constr. Jouée de lucarne que l'on couvre d'ardoises attachées sur un enduit de plâtre.

— Argot. *Armée roulante*, Chaîne de forçats.

— **Homonymes**. Armer, armet.

— **Epithètes**. Aguerrie, disciplinée, vaillante, brave, courageuse, intrépide, nombreuse, florissante, puissante, redoutable, formidable, invincible, exaltée, enthousiasmée, électrisée, triomphante, victorieuse, indomptable, envahissante, impuissante, indisciplinée, amollie, énervée, découragée, démoralisée, affaiblie, défaite, battue, vaincue, dispersée, anéantie.

— **Encycl**. Toutes les sociétés, assez nombreuses et assez puissantes pour prétendre au titre de peuple et de nation, ont dû, dans l'intérêt de leur défense, de l'extension de leur territoire, ou même du maintien de leur constitution intérieure, organiser des *armées*.

Nous allons envisager les *armées* au double point de vue historique et politique. La première partie fera connaître la constitution des *armées* chez les anciens et chez les modernes, et l'état actuel des *armées* chez tous les peuples. Dans la seconde partie, nous formulerons des réflexions politiques sur la force armée considérée d'une manière générale.

— Hist. *Armées dans l'antiquité*. Les *armées* de l'Egypte, comme celles de l'Asie, n'avaient aucun caractère de permanence et n'étaient que de vastes rassemblements d'hommes qu'on licenciait, une fois la guerre terminée. Toutefois, on en conservait un noyau pour le service intérieur et pour la protection du pays contre les invasions. Les guerriers égyptiens, comme on le sait, formaient une caste héréditaire, la plus puissante et la plus honorée après la caste sacerdotale. Chaque soldat avait une dotation territoriale d'environ six arpents, exempte de tout impôt. Il recevait en outre une portion journalière de pain, de viande et de vin. Cette armée pouvait fournir un contingent considérable relativement à la population de l'Egypte, mais qui ne suffisait pas pour les vastes expéditions comme celles de Sésostris, qui traînait, dit-on, après lui, jusqu'à 600,000 hommes. Dans ces circonstances, il est vraisemblable qu'on recrutait un grand nombre d'auxiliaires. Chaque guerrier était armé d'une cuirasse, d'un bouclier, d'une lance ou d'une hache, et d'une épée; les troupes légères avaient l'arc, la fronde et d'autres armes analogues. Ces armées combattaient en carrés de cent de profondeur sur cent de front, campaient sous des tentes de peaux et d'étoffes éclatantes, et s'avançaient sans magasins, sans places de dépôt, portant des vivres pour quelques jours, et en prenant ensuite dans les pays qu'elles traversaient. Bien qu'il soit question dans la Bible de la cavalerie de Pharaon, les Egyptiens ne paraissent avoir employé les chevaux dans leur *armée* que pour traîner les chars de guerre et les bagages. L'infanterie était, d'ailleurs, l'organisation militaire naturelle dans un pays entrecoupé de canaux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne trouve aucune troupe de cavalerie sur les bas-reliefs des monuments de l'antiquité égyptienne.

— *Armées asiatiques*. Leur composition ne nous est que très-peu connue. D'ailleurs, chez les peuples primitifs, les *armées* n'étaient sans doute, comme nous l'avons déjà dit, que des agglomérations d'hommes imparfaitement organisées, de même qu'il ne faut voir dans leurs guerres que des mêlées de combattants se ruant les uns contre les autres, sans s'astreindre à un ordre de bataille bien régulier.

Les Perses, cependant, au temps de Cyrus, paraissent avoir eu une organisation militaire assez régulière, et, dans tous les cas, plus sérieuse que celle des autres peuples de l'Asie. L'immense *armée* rassemblée par Xerxès pour envahir la Grèce n'était qu'une cohue de peuples recrutés par la force, et qui ne marchaient et ne combattaient que contraints par les coups de fouet. Elle comprenait des contingents fournis par quarante-six nations. On y voyait les Perses et les Mèdes, avec leurs boucliers d'osier, leurs flèches de roseau et leurs courtes piques; les Assyriens, avec leurs casques de forme bizarre et leurs massues, garnies de fer; les Saces, armés de haches; les Indiens, enveloppés d'étoffes de coton, soldats débiles et mal armés; les Arabes, agiles et nerveux; les lourds Ethiopiens, vêtus de peaux de bêtes et le corps tatoué; les Sagartiens, armés d'un poignard et d'une sorte de *lasso;* les Lydiens, les Pamphyliens, les Cypriotes, les Phéniciens, les Grecs asiatiques, etc. Hérodote évalue à plus de 2 millions d'hommes cette prodigieuse *armée*, qui desséchait les fleuves sur son passage et dévorait les revenus d'une nation dans un seul repas. Il y avait, en outre, dans l'*armée* du roi des Perses, un corps d'élite de 10,000 hommes nommés les *Immortels*, parce qu'on les maintenait toujours au complet. Une flotte agissait de concert avec l'*armée* de terre. On sait quel fut le résultat de cet armement colossal. Toutes ces multitudes, ces esclaves de toutes races, toute cette barbarie orientale, qui semblait devoir submerger le monde, ne put même conquérir la Grèce; cette masse, qu'on croyait une force, fut brisée à Salamine et à Platée, par l'épée de quelques hommes libres, qui avaient pour auxiliaires dans ce choc effrayant le génie de la civilisation et le génie de la liberté.

— *Armées chez les Grecs*. La Grèce, subdivisée en une foule de petites républiques, ne mit jamais sur pied des *armées* nombreuses. Ce que les poëtes rapportent de la grande guerre de Troie, ces multitudes de chefs et de guerriers se rassemblant pour une même expédition, ce soulèvement du monde hellénique, de la Macédoine à la Crète, s'armant tout entier pour une guerre nationale, ne se renouvela plus dans les temps historiques. La